



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 9 avril 2025

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 18	Conseiller(s) absent(s) : 6
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 5	Votants : 23	

Date de la convocation : 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Étaient présents : GARCIA ROBIN Jean-Paul – MONGIN Claude – SPRUTTA-BOURGES Nathalie – LENOIR Isabelle – LALLEMANT Sylvie – SEVESTE Arnaud – BOURDEILLE Christian – DIGUET Thierry – DEVAUCHELLE Marie-Paule – OFFROY Patrick – BADOZ-GRIFFOND Yvonne – BENOIT Dominique – USSEGLIO-VIRETTA Guy – RENAUDET Denis – DANSOU Viviane – BENARD Sandie – VACHER Gérard – TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : MATHEROT Olivier à LENOIR Isabelle – ROUSSEL Mylène à GARCIA ROBIN Jean-Paul – ZUCCOLO Isabelle à DEVAUCHELLE Marie-Paule – PROD'HOMME Isabelle à SPRUTTA-BOURGES Nathalie – BOURSIEZ Frédéric à BENARD Sandie

Était absent sans pouvoir : CRISINEL Morgane



DÉLIBÉRATION N°02025_021 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE 2024

Après examen des comptes administratifs 2024 du service de l'assainissement, il est proposé au Conseil municipal d'affecter les excédents de la manière suivante :

Madame SPRUTTA-BOURGES, adjointe au maire chargée des finances et des transports, présente le résultat définitif de l'exercice 2024, tel qu'énoncé dans le compte administratif. Il convient de procéder à l'affectation du résultat 2024.

Après exposé des résultats d'exécution et de clôture, ainsi que des restes à réaliser,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Constate :

- Un excédent de clôture de fonctionnement de	90 985.19 €
- Un excédent de clôture d'investissement de	1 234 158.79 €
- Un solde de reste à réaliser 2024	
▪ Avec en dépenses :	- 94 276.73 €



▪ Et en recettes :

0.00 €

- Une capacité de financement de la section d'investissement de 1 139 882.06
Affecte l'excédent de fonctionnement de 90 985.19 € à la section de fonctionnement, en résultat antérieur reporté (002)

Affecte l'excédent d'investissement de 1 139 882.06 € à la section d'investissement, en résultat antérieur reporté (001)

Le secrétaire de séance

BENOIT Dominique



Le Maire

GARCIA ROBIN Jean-Paul